



Rapport National Volontaire sur l'état de mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières en Mauritanie

Mars 2022



Objectifs	Réalisations par objectif	Défis et recommandations par objectif
<p>Volet 1. Veiller à ce que les migrations soient volontaires, ordonnées et régulières : objectifs du Pacte 2, 5, 6, 12 et 18</p>		
<p>Objectif 2 - Lutter contre les facteurs négatifs et les problèmes structurels qui poussent des personnes à quitter leur pays d'origine</p> <p>"Nous nous engageons à créer des conditions politiques, économiques, sociales et environnementales permettant aux individus de vivre dans leur propre pays sans violence, de manière productive et dans des conditions viables, et de réaliser leurs aspirations personnelles, en veillant à ce que le désespoir et la dégradation de leur situation ne les poussent pas à recourir à la migration irrégulière pour aller faire leur vie ailleurs. Nous nous engageons en outre à faire en sorte que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 soit pleinement exécuté dans les</p>	<p>✓ En mars 2020 la Chambre de Commerce de la Mauritanie (CCIAM) en collaboration avec les Chambres de Commerce de diverses régions européennes, a lancé le Programme Archipelago (projet FAIDOPP et Formaemploi) d'une durée de 32 mois et avec les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 600 bénéficiaires sensibilisés sur la valeur de la formation professionnelle - 100 MPMEs participent dans l'identification des déficits de compétences - 450 jeunes formés (40% femmes) - Au moins 300 jeunes sont insérés sur le marché du travail dont 50 avec de nouveaux emplois - 100 chefs d'entreprises sont sensibilisés à la formation professionnelle et formés - Au moins 2 centres de formation à Nouakchott et 2 structures d'appui (CCIAM et la Fédération de BTP) sont renforcés - 30 formateurs locaux sont formés 	<p>✓ Améliorer l'accès à la documentation personnelle de toutes les personnes résidant en Mauritanie. Les personnes non-enregistrées ont du mal à accéder aux services de base tels que l'éducation.</p> <p>Malgré les avancements dans ce domaine, et les bons chiffres par rapport aux pays dans la région, le taux d'enregistrement au Registre civil reste bas, avec 41,7 % des enfants de moins de 5 ans non enregistrés.</p> <p>✓ Promouvoir l'amélioration de la qualité et l'accessibilité des services de base tels que l'éducation et la santé, ayant un impact sur la décision de migrer des Mauritaniens et sur la décision de rester dans le pays de migration</p>



<p>délais, et à développer, par des investissements adéquats, l'application d'autres cadres existants afin de donner plus de poids au Pacte mondial, de manière à faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières."</p>		<p>pour les diasporas. En plus, une éducation de qualité est fondamentale pour un développement solide du pays.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Le développement rural reste un enjeu en Mauritanie et dans d'autres pays de la région. Le manque de perspective, y compris le manque d'emploi et de services de qualité pousse la jeunesse à quitter le milieu rural pour s'installer dans les villes ou tenter la migration internationale. Cela demeure un des facteurs négatifs qui poussent la jeunesse à la migration économique. Il est recommandé d'adapter l'éducation au marché de travail et de mettre en place de passerelles pour l'insertion des enfants et jeunes qui ont suivi uniquement l'éducation primaire ou l'éducation originelle.
<p>Objectif 5 - Faire en sorte que les filières de migration régulière soient accessibles et plus souples</p> <p>"Nous nous engageons à ménager des options et des filières de migration régulière pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et le travail</p>		<ul style="list-style-type: none">✓ Promouvoir la migration régulière et informée depuis les pays limitrophes.✓ Un défi identifié par rapport à la situation dans la région est la migration des enfants à bas âge. Il est nécessaire ainsi d'assurer une



<p>décent compte tenu des réalités de la démographie et du marché du travail, optimiser l'accès à l'éducation, défendre le droit à la vie de famille et répondre aux besoins des migrants qui se trouvent en situation de vulnérabilité, l'objectif étant de développer et de diversifier les filières de migration sûre, ordonnée et régulière."</p>		<p>inclusion des migrants dans le système de protection sociale pour assurer leur accès aux services de base.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Améliorer la coordination entre les pays d'origine et la Mauritanie pour développer des campagnes d'information et des mécanismes sûrs pour adresser ce problème.
<p>Objectif 6 - Favoriser des pratiques de recrutement justes et éthiques et assurer les conditions d'un travail décent</p> <p>"Nous nous engageons à examiner les mécanismes de recrutement existants afin de veiller à ce qu'ils soient justes et éthiques, et à protéger tous les travailleurs migrants de toute forme d'exploitation et de maltraitance, afin de garantir un travail décent et de maximiser les contributions socioéconomiques des migrants tant dans leur pays d'origine que dans leur pays de destination."</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ En 2020 ratification et entrée en vigueur de la convention n°143 permettant le renforcement de la protection des travailleurs migrants dans le code mauritanien, et réalisation d'un état des lieux des législations nationales pertinentes et des implications législatives de cette convention par le ministère de la fonction publique et du travail avec l'appui de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).✓ Campagne de sensibilisation du OIT au profit des inspections régionales du travail, et les services publics de l'Etat sur les implications de la ratification de la convention susmentionnée en matière de protection des migrants.✓ Création par le gouvernement d'un nouveau système de délivrance des permis de travail en 2018 actualisé selon la nouvelle loi de février 2018 adapté à la Convention internationale de 1990.	<ul style="list-style-type: none">✓ Renforcer la capacité du ministère de travail à mener des inspections de travail pour contrôler les conditions de travail, spécialement dans des milieux comme les mines, la construction, la pêche ou l'agriculture, ou des mesures de sécurité strictes doivent être respectées.✓ Formalisation progressive du marché de travail. La plupart des migrants en Mauritanie travaillent dans le secteur informel, ce qui mènent à des risques d'exploitation, car le migrant se trouve démuné de contrat et impuissant pour réclamer ses droits.



United Nations
Network on Migration

	<ul style="list-style-type: none">✓ Plaidoyer depuis 2019, par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en lien avec l'engagement pris lors du Forum mondial sur les réfugiés pour un même accès des réfugiés au marché du travail qu'aux nationaux et suivi en cours de sa mise en œuvre pour l'assurance de la protection des droits au travail dans les secteurs formels et informels.✓ Le gouvernement et l'OIT ont mené plusieurs études sur l'accès des migrants au permis de travail, sur le profil de migrants travailleurs et sur la concurrence de travailleurs mauritaniens et migrants dans certains secteurs.✓ Il y a des initiatives en cours pour engager les autorités locales et les syndicats dans l'amélioration des conditions de travail des migrants.✓ Une autorisation du ministère de travail est nécessaire pour ouvrir un bureau de placement ou agence de recrutement en Mauritanie, en 2017, plusieurs agences illégales ont été fermées par le ministère.	<ul style="list-style-type: none">✓ Renforcement du rôle des syndicats et l'inclusion des migrants dans les syndicats. En Mauritanie, les migrants ne sont pas autorisés à former un syndicat, mais ils peuvent se rapprocher de représentants syndicaux pour obtenir des informations et orientations. Cependant, les syndicats doivent être renforcés pour améliorer leur connaissance des droits des travailleurs migrants.✓ Renforcer la capacité et le rôle des consulats dans l'assistance des travailleurs migrants.✓ Il a été noté que les Mauritaniens recrutés dans le secteur domestique dans les pays du Golfe sont souvent victimes d'abus.
<p>Objectif 12 - Veiller à l'invariabilité et à la prévisibilité des procédures migratoires pour assurer des contrôles, des évaluations et une orientation appropriée</p> <p>"Nous nous engageons à veiller à</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Depuis 2018, en coopération avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), la Mauritanie a dispensé des formations pour des agents de Police et Gendarmerie dans le domaine de gestion de frontières, fraude documentaire, droits	



United Nations
Network on Migration

<p>l'invariabilité et à la prévisibilité des procédures migratoires en mettant au point et en renforçant des mécanismes efficaces et axés sur les droits de l'homme qui permettent de réaliser en temps utile les contrôles et évaluations individuelles de tous les migrants afin de déterminer les procédures d'orientation appropriées et de faciliter leur mise en œuvre, conformément au droit international.”</p>	<p>fondamentaux. Les formations ont été adaptées pour inclure des formations sur l'hygiène et la pandémie de COVID-19 au profit des éleveurs pratiquant la transhumance, aux gendarmes, à la police et aux communautés frontalières.</p> <p>✓ Plusieurs procédures de référencement de migrants et échange d'informations sur les personnes référées selon les profils et avec le consentement de celles-ci sont effectués en Mauritanie.</p>	
<p>Objectif 18 - Investir dans le perfectionnement des compétences et faciliter la reconnaissance mutuelle des aptitudes, qualifications et compétences</p> <p>“Nous nous engageons à trouver des solutions inédites pour faciliter la reconnaissance mutuelle des aptitudes, qualifications et compétences des travailleurs migrants à tous niveaux de compétence, à promouvoir le perfectionnement des compétences dans les secteurs en demande en vue d'améliorer l'employabilité des migrants sur le marché du travail formel dans les pays</p>		<p>✓ Dissémination des décisions des autorités auprès de toutes les parties prenantes pour assurer l'inclusion effective des réfugiés sur le marché du travail, ainsi que la protection de leurs droits.</p>



<p>de destination et dans leur pays d'origine, à leur retour, ainsi qu'à garantir que la migration de main-d'œuvre conduite à des emplois décents."</p>		
---	--	--

Volet 2. Protéger les migrant(e)s grâce à des mesures de gouvernance aux frontières fondées sur les droits humains : Objectifs du Pacte 4, 8, 9, 10, 11, 13 et 21

<p>Objectif 4 - Munir tous les migrants d'une preuve d'identité légale et de papiers adéquats "Nous nous engageons à garantir le droit de chaque individu à une identité légale en délivrant à chacun de nos citoyens une preuve de nationalité et tous les papiers nécessaires permettant aux autorités nationales et locales de s'assurer de l'identité légale d'un migrant lors de son entrée sur le territoire, tout au long de son séjour et à son retour, et afin de garantir des procédures migratoires rigoureuses, des services efficaces et une meilleure sécurité publique. Nous nous engageons en outre à prendre les mesures nécessaires pour délivrer aux migrants, à toutes les étapes de leur</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Un Projet pilote a été mis en place en 2021 à travers un partenariat entre l'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés (ANRPTS) et l'OIM, dans le cadre duquel une méthodologie d'accès à la documentation pour les migrants en situation de vulnérabilité a été mis en place. 56 cartes de séjour ont été livrés à des migrants vulnérables grâce à ce partenariat.✓ L'initiative pour sensibiliser les migrants sur l'importance de la documentation et de briser les barrières de méfiance envers l'administration publique continuera.✓ Dans le cadre des efforts de décentralisation, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC) a initié un processus de modernisation et d'homogénéisation des certificats livrés au niveau local par les mairies. Ces certificats ont un impact dans l'obtention de la documentation personnelle.	<ul style="list-style-type: none">✓ L'enregistrement des naissances des enfants migrants reste un défi majeur. La Convention internationale des droits des enfants de 1989, dont la Mauritanie est signataire, établit le droit de tous les enfants à une identité et une nationalité dans son article 7 et 8. Les Etats sont invités à mettre tous les efforts possibles pour surmonter les obstacles à ces droits. Les obstacles à l'accès des migrants au registre sont divers : méconnaissances des procédures de la part des migrants et parfois aussi de la part de l'administration ; procédures pas ambiguës pour les cas complexes ; manque de certificats nécessaires pour
---	---	--



<p>migration, les papiers et actes d'état civil dont ils ont besoin, notamment les actes de naissance, de mariage et de décès, afin de leur donner les moyens d'exercer véritablement leurs droits de l'homme."</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a entrepris un plaidoyer auprès de l'ANRPTS pour que tous les enfants nés en Mauritanie quel que soit leur statut puisse être enregistré à la naissance. Aussi dans des efforts de renforcement des systèmes de protection de l'enfant par le ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), les enfants sans acte de naissance quel que soit leur statut sont identifiés et accompagnés vers les services d'état civil.✓ En juin 2019, la Mauritanie s'est associée au UNHCR à Nouakchott et Nouadhibou. Des cartes d'identité ont été distribuées en plus de l'octroi d'actes de naissance aux enfants réfugiés nés en Mauritanie. Accord de partenariat entre l'ANRPTS et l'UNHCR, avec une coopération à travers le pays (Bassikounou, Nouakchott et Nouadhibou) afin d'assurer l'enregistrement et la documentation des naissances, l'enrôlement des réfugiés et demandeurs d'asile auprès des services de l'état civil.✓ Engagement de la Mauritanie (HLS, 2019) visant notamment à enregistrer et documenter	<p>l'enregistrement (certificat d'accouchement, certificat de mariage, preuve d'identité des parents) ; situation irrégulière des parents.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Le manque de représentations consulaires en Mauritanie est aussi un défi pour l'accès des migrants à la documentation.✓ La coopération avec les consulats étrangers doit être améliorée pour soulever cet obstacle et pour améliorer la vérification de documents émis dans le pays d'origine. De même, le réseau de représentations consulaires de la Mauritanie à l'étranger doit être renforcé pour assister les Mauritaniens à l'étranger dans l'obtention de documents.✓ La législation^[2] prévoit l'enregistrement de toute naissance sur le territoire sous certaines conditions notamment la
--	---	--

^[2] « L'enrôlement est obligatoire et peut être fixe ou mobile » (Art. 4 Al.2 de la n°2011-03^[2] abrogeant et remplaçant la loi n°96.019 du 19 Juin 1996 portant code de l'état civil). Le législateur mauritanien a également tranché la question des enfants nés hors mariage à travers l'art. 38^[2] qui dispose que « la déclaration de naissance de l'enfant dont le père n'est pas connu est faite par sa mère qui choisit le prénom ».



United Nations
Network on Migration

toutes les naissances d'enfants réfugiés, et à la ratification de la Convention de 1961 relative à la réduction des risques liés à l'apatridie.

- ✓ Collaboration en cours avec l'UNICEF et l'UNHCR pour le développement d'une stratégie de renforcement de l'accès à l'état civil (enregistrement et documentation).
- ✓ La loi n°2021-016 portant modification de certaines dispositions de la loi n°61-112 du 12 juin 1961, modifiée, portant code de la nationalité mauritanienne a été approuvée en août 2021. Les modifications portées à la loi originale permettent, sauf dans des cas précis, la double nationalité pour les Mauritaniens qui ont acquis une deuxième nationalité. Ce changement a un impact sur les communautés mauritaniennes dans la diaspora et aussi sur les résidents en Mauritanie avec une deuxième nationalité.

production du certificat de mariage des parents (sauf cas d'enfants nés hors des liens du mariage pour lesquels un enregistrement par la mère est possible), le numéro national d'identification des parents, un extrait du registre des naissances de l'établissement de santé où a eu lieu l'accouchement. La déclaration de naissance doit se faire dans les 2 mois suivant la naissance.

- ✓ Le manque d'accessibilité aux structures médicales et aux services d'état civil pour les personnes en milieu rural d'une part, et la réticence de certains groupes, tels que les migrants en situation irrégulière et régulière, à se rapprocher des autorités administratives ;
- ✓ En cas de dépassement du délai de 2 mois, ou en l'absence de déclaration de naissance ou d'acte de mariage, des décisions judiciaires (jugements supplétifs) sont nécessaires avant de procéder à l'enregistrement de la naissance. Les institutions judiciaires capables



		<p>de délivrer de tels jugements ne sont pas présentes sur tout le territoire, notamment dans les zones rurales, et sont moins sensibilisés aux particularités et procédures applicables aux cas complexes (exemple : enfants issues de couples mixtes, etc.) ;Le manque de sensibilisation sur l'importance de l'état civil, ses procédures et les conséquences de la non-documentation.</p> <p>✓ Recommandations : Réunir les parties prenantes afin d'identifier les principaux défis à l'enregistrement des naissances et les bonnes pratiques et enfin définir un plan d'action tout en portant une attention particulière aux populations vulnérables et difficiles d'accès, des communautés hôtes, réfugiées, et migrantes.</p>
<p>Objectif 8 - Sauver des vies et mettre en place une action internationale coordonnée pour retrouver les migrants disparus "Nous nous engageons à coopérer au niveau international pour sauver des</p>	<p>✓ Mise en place par les autorités mauritaniennes, avec le support de l'OIM et son partenaire la Croix Rouge Française (CRF) et le Croissant Rouge Mauritanien (CRM), d'un mécanisme de triage médical à Nouadhibou pour assister et référer les cas de migrants et réfugiés rescapés</p>	<p>✓ La recherche de personnes disparues dans les contextes migratoires de la route atlantique reste un des grands défis dans le contexte mauritanien. Le manque de moyens, de coopération</p>



<p>vies et prévenir les risques de décès et de blessure des migrants en organisant des opérations de recherche et de sauvetage individuelles ou conjointes, ainsi que la collecte et l'échange normalisés d'informations pertinentes, et en assumant collectivement la responsabilité de la protection de la vie de tous les migrants, conformément au droit international. Nous nous engageons en outre à identifier les migrants décédés ou disparus et à faciliter les échanges avec leur famille."</p>	<p>ou interceptés en mer. Grâce à ce mécanisme, les personnes débarquées reçoivent des premiers secours médicaux et psychologiques, de l'assistance humanitaire, et sont référées à des hôpitaux le cas échéant. Plus de 1440 migrants ont été assistés d'urgence grâce aux opérations de premier secours.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En 2021 le gouvernement mauritanien appuyé du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'OIM et de l'Interpol s'est mobilisé à plusieurs reprises pour répondre aux demandes des familles et représentations consulaires en cas de disparition et décès de migrants. ✓ Le CICR a conduit des formations pour la Direction Régionale de l'Action Sanitaire (DRAS) et de la Protection Civile à Nouadhibou pour améliorer la gestion des dépouilles des personnes décédées lors des naufrages ou en route vers les Canaries, afin de faciliter l'identification et le rapatriement des dépouilles. ✓ L'OIM a orienté les familles des migrants qui se sont mis en contact avec l'organisation pour retrouver les membres disparus. 	<p>internationale et d'un mécanisme clair de dénonce pour les familles sont des obstacles à surmonter pour avancer dans une amélioration des opérations de recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un système consolidé de recherche à dimension international devrait être mis en place avec la participation de la Mauritanie, le Maroc et l'Espagne pour aider à retrouver les personnes disparues sur la côte commune. ✓ Renforcement des capacités de la fonction de garde-côtes pour la recherche et le sauvetage dans la mer et de la coopération régionale et internationale sur la fonction de garde-côte sur la route atlantique.
<p>Objectif 9 – Renforcer l'action transnationale face au trafic de migrants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En mars 2020, le gouvernement mauritanien a adopté une nouvelle loi qui 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place les mesures de protection des migrants objet de



United Nations
Network on Migration

"Nous nous engageons à intensifier nos efforts conjoints pour prévenir et combattre le trafic illicite de migrants en renforçant les capacités existantes et la coopération internationale aux fins de la prévention, de la conduite des enquêtes, de l'engagement de poursuites et de la prise de sanctions, en vue de mettre fin à l'impunité des réseaux de trafiquants."

abroge et remplace certaines dispositions de la loi de 2010 relative à la lutte contre le trafic de migrants. La nouvelle loi protège mieux les droits humains des migrants, accorde des mesures de protection spécifiques aux enfants et autres personnes vulnérables, introduit des sanctions pour le trafic de migrants en mer et prévoit des dispositions pour faciliter et protéger les migrants objet d'un trafic pour un retour volontaire dans leur pays d'origine. L'Assemblée nationale a ensuite approuvé cette nouvelle loi en juillet 2020, pour une entrée en vigueur en août 2020.

✓ En mai 2021, le gouvernement a mis en place une Unité de répression de la traite et le trafic de migrants, placé au sein de la police et avec un mandat national, bien que le bureau principal se trouve à Nouakchott. Le mandat de cette unité est de désarticuler les réseaux de trafic de migrants, et pour le moment son travail cible le trafic plus que la traite.

✓ Une unité conjointe de la police espagnole et la police mauritaniennes est active à Nouadhibou et une autre unité va s'activer en Nouakchott en 2022. Ces unités sont un exemple de coopération internationale dans la lutte contre les réseaux de trafic. En

trafic établies par la loi 2020-018. Les mesures protectives établies par la loi incluent le placement des migrants dans un logement sécurisé et éloignés des passeurs ; la possibilité de prolonger le séjour du migrant et même d'accéder à la résidence en Mauritanie si le migrant le sollicite ; le placement des enfants non-accompagnés sous tutelle des services sociaux (MASEF) et l'organisation de son retour au pays ; la prise en compte de l'Intérêt supérieur des enfants. L'application de ces mesures aidera à la protection des migrants objet de trafic et encouragera les dénonces pour identifier et mettre en justice les passeurs.

✓ Améliorer la coopération internationale pour s'attaquer aux réseaux et pas eux passeurs. Le cible des enquêtes reste pour le moment le passeur qui est le maillon le plus visible de la chaîne. Cependant, il faudra attaquer les réseaux aux plus grosses échelles.



United Nations
Network on Migration

	<p>outre, l'Espagne collabore étroitement et de façon bilatérale avec la Mauritanie pour intercepter les bateaux et identifier les passeurs à travers la présence de la Guardia Civile sur les points de départ.</p>	
<p>Objectif 10 - Prévenir, combattre et éliminer la traite de personnes dans le cadre des migrations internationales</p> <p>“Nous nous engageons à prendre des mesures législatives ou autres afin de prévenir, combattre et éliminer la traite des personnes dans le cadre des migrations internationales, en renforçant les capacités existantes et la coopération internationale aux fins des enquêtes, des poursuites et des sanctions, en décourageant la demande qui favorise l'exploitation puis la traite, et en mettant fin à l'impunité des réseaux de trafiquants. Nous nous engageons en outre à améliorer l'identification des migrants devenus victimes de traite ainsi que la protection et l'assistance qui leur sont offertes, s'agissant notamment des femmes et des enfants.”</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ En juillet 2020, la Mauritanie a approuvé des révisions de la loi de 2003 contre la traite des personnes sur la prévention et la répression de la traite des personnes et la protection des victimes. Les révisions étaient basées sur les contributions des agences des Nations Unies, des organisations de la société civile et des ministères et visent à renforcer la protection des victimes, à prévoir des mesures d'accompagnement et à rationaliser les sanctions pour la traite. Cette nouvelle loi renforcera la protection des survivants de la traite et améliorera la poursuite globale des trafiquants, via la création d'une instance nationale et d'un mécanisme national d'orientation.✓ Cette nouvelle loi 2020-18 a permis à la Mauritanie d'adapter son système légal aux lois internationales. En outre, entre 2018 et 2020, avec le soutien de l'OIM, la Mauritanie a formé plus de 750 frontaliers sur le sujet de la traite des êtres humains.	<ul style="list-style-type: none">✓ Créer l'instance de coordination prévue dans la loi 2021-017, afin d'avancer vers une approche holistique de la traite qui puisse coordonner tous les efforts au niveau national et international.✓ Mettre en place les mesures de protection des victimes prévues par la loi et le plan d'action.✓ Promouvoir la loi parmi les juges, procureurs, et les forces de l'ordre. Améliorer les techniques et outils d'identification des victimes et potentiels victimes de traite.✓ Mettre en place un mécanisme de référencement pour les victimes de traite. Améliorer les enquêtes et la mise en justice des criminels.



United Nations
Network on Migration

	<ul style="list-style-type: none">✓ L'ONUDC a conduit des sessions de formation sur cette nouvelle loi.✓ Le Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile a développé en 2019 un plan d'action pour la lutte contre la traite, avec des actions précises pour lutter contre la traite des enfants, entre autres.	
<p>Objectif 11 - Gérer les frontières de manière intégrée, sûre et coordonnée "Nous nous engageons à gérer nos frontières nationales de manière coordonnée, à promouvoir la coopération bilatérale et régionale, à assurer la sécurité des États, des communautés et des migrants, et à faciliter les mouvements transfrontaliers de personnes réguliers et sûrs, tout en prévenant les migrations irrégulières. Nous nous engageons en outre à mettre en œuvre des politiques de gestion des frontières qui respectent la souveraineté nationale, la primauté du droit, les obligations découlant du droit international et les droits fondamentaux de tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire, et</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Depuis 2018, la Mauritanie a construit 5 nouveaux postes frontières à Touil, Ferreny, Bousteila, Nbeiket Lawach et Diama facilitant des voies supplémentaires sûres aux migrants, y compris aux populations locales, pour traverser la frontière.✓ En juillet 2018, la Mauritanie a adopté un Manuel de Contrôle aux Postes- Frontières pour la première ligne de contrôle et des formations destinées à son appropriation ont été organisées. Ce manuel qui a été élaboré avec les autorités et distribué aux postes-frontières traite de nombreuses thématiques : l'évolution des lois, la fraude de documents d'identité et de voyage, le respect des droits de l'homme et le bien-être des migrants.✓ Deux exercices de simulation de crises transfrontalières organisés en 2018 et 2019 ont répondu aux besoins d'améliorer la gestion de la frontière en permettant à tous les acteurs	<ul style="list-style-type: none">✓ Mise à jour de la stratégie nationale de gestion intégrée des frontières.✓ Mise en œuvre intégrale de la loi n° 1468 du 30 août 2020 relative à la prévention et la répression de la traite des personnes et la protection des victimes.✓ Opérationnalisation du Centre de Coopération (CCPDG).✓ Un défi est le manque d'appui de la part système des nations unies aux autorités mauritaniennes sur les frontières notamment dans le traitement des demandes de protection internationales en l'absence de système national d'asile.



United Nations
Network on Migration

qui soient non discriminatoires et tiennent compte de la problématique femmes-hommes et des besoins particuliers des enfants.”

clés de mettre en pratique leurs apprentissages. Ces simulations ont renforcé la capacité des autorités et communautés frontalières de réagir et répondre en cas de crises à la frontière impliquant les communautés transfrontalières, les autorités, institutions nationales et la société civile.

- ✓ Depuis 2019, le gouvernement mauritanien, avec le soutien de l'OIM, est en train d'élaborer des procédures opérationnelles standardisés pour les débarquements de migrants dans le cadre des opérations de recherche et de sauvetage. L'adaptation de ces procédures permettra des débarquements sûrs et ordonnés dans le respect des dispositions pertinentes relatives aux droits fondamentaux des migrants.
- ✓ Création et soutien de 18 comités villageois le long des frontières ont permis de soutenir les besoins du gouvernement et des communautés frontalières en mutualisant les efforts de gestion des frontières grâce à une relation de réciprocité.
- ✓ En 2021 un guide des procédures d'urgence en cas de crise aux frontières a été publié. La publication récapitule les procédures d'urgence en cas de crise, les lois et la bonne conduite à tenir. Ce manuel est publié en arabe et en français.



United Nations
Network on Migration

- ✓ Le MIDEC a créé deux nouvelles commissions dédiées à la gestion des frontières : Une Commission Nationale de Gestion des Frontières et des Commissions Régionales.
- ✓ En 2020, avec le soutien de l'OIM, une étude d'impact de la pandémie COVID-19 sur la gestion de frontières à Mauritanie a été menée afin d'améliorer la compréhension des problèmes et identifier des interventions efficaces.
- ✓ Avec l'appui de l'OIM et le financement de FFUE, un centre de coordination interservices (Police, Gendarmerie et Douane, CCPDG) est construit en 2021 et est en train d'être mis en œuvre en Mauritanie pour permettre aux trois pays de renforcer la collaboration et la coordination existantes entre eux et de partager leurs expériences dans le domaine de la gestion des frontières.
- ✓ Les autorités mauritaniennes ont été accompagnés par l'UNHCR afin d'assurer la mise en place de systèmes d'entrée sur le territoire « permettant la protection » (protection-sensitive entry system). Il s'agit de systèmes qui tiennent compte des besoins de protection des personnes cherchant à accéder au territoire d'un État et du devoir des États de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international relatif aux droits de



United Nations
Network on Migration

	l'homme et au droit des réfugiés, y compris le principe de non-refoulement.	
<p>Objectif 13 - Ne recourir au placement en rétention administrative des migrants qu'en dernier ressort et chercher des solutions de rechange</p> <p>"Nous nous engageons à ce que le placement en rétention administrative dans le contexte des migrations internationales fasse suite à une procédure régulière, ne soit pas arbitraire, soit fondé sur le droit, dans le respect des principes de nécessité et de proportionnalité, et sur les conclusions d'évaluations individuelles, et soit opéré par des fonctionnaires autorisés et pour la période la plus courte possible, qu'il intervienne lors de l'entrée sur le territoire, lors du transit ou dans le cadre d'une procédure de retour, et quel que soit le type de centre de rétention administrative utilisé. Nous nous engageons en outre à donner la priorité aux solutions non privatives de liberté qui sont conformes au droit international et à adopter une</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Fin 2020, constitution d'un groupe de travail technique sur le débarquement et la prise en charge des migrants et des réfugiés en Mauritanie. Compromis atteint fin 2021, pour l'établissement d'un système de profilage permettant le placement des personnes vulnérables dans des solutions de prise en charge alternatives à la détention, tels que les centres de protection de l'état, les centres d'accueil des Organisations de la Société Civile (OSCs) ou les familles des communautés des pays d'origine. Les profils vulnérables ont été définis comme enfants, femmes, personnes malades, personnes handicapées, personnes âgées.✓ Avec le support de l'OIM, 66 migrants ont été assistés avec des alternatives à la détention administrative et 58 d'eux avec un retour digne au pays d'origine. Le rôle des consulats dans ces interventions a été primordial.✓ Conduite de screening en détention à Nouakchott et à Nouadhibou pour identifier les personnes ayant besoin de protection internationale, les enregistrer et leur éventuelle remise en liberté.	<ul style="list-style-type: none">✓ Elimination de la détention administrative de migrants et les alternatives à la détention : la détention de migrants en raison de leur statut migratoire ou de leur condition de migrant objet de trafic devrait être éliminée selon l'engagement acquis dans le pacte mondial pour la migration.✓ Mise en place de décisions administratives concrètes avec un suivi de la part de l'administration afin d'éliminer la pratique de la détention et s'assurer de l'application des décisions d'expulsion.✓ Divulgarion des lois 2020-017 et 2020-018, ainsi que la divulgation des lois de migration pour éviter la détention de personnes qui ne sont pas en situation irrégulière.✓ Condamnation de la mise en place de centres fermés contradictoire avec les efforts mis en place jusqu'à



United Nations
Network on Migration

<p>approche fondée sur les droits de l'homme en ce qui concerne la rétention administrative des migrants, en ne recourant à cette dernière qu'en dernier recours."</p>		<p>présent pour finir avec la détention administrative.</p>
<p>Objectif 21 - Coopérer en vue de faciliter le retour et la réadmission des migrants en toute sécurité et dignité, ainsi que leur réintégration durable</p> <p>"Nous nous engageons à faciliter, dans un esprit de coopération, le retour sûr et digne des migrants, à faire respecter la légalité, à procéder à des évaluations individuelles et à ménager à chacun des voies de recours, tout en nous abstenant de procéder à des expulsions collectives et au rapatriement de migrants lorsqu'ils courent un risque réel et prévisible de perdre la vie, d'être soumis à la torture ou à d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ou de subir tout autre préjudice irréparable, conformément aux obligations qui nous incombent au regard du droit international des droits de l'homme. Nous nous engageons en outre à faire</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Entre 2018 et 2021, assistance fournie à 1320 migrants et facilitation de leur retour dans leurs pays d'origine, dont 50 enfants non accompagnés.✓ En 2021 collaboration entre Tashghil (l'agence gouvernementale pour la promotion de l'emploi) et l'OIM pour la réintégration de 13 migrants mauritaniens de retour, avec programme de formations et mise en place de projet générateurs de revenus.✓ Travail d'identification par la Chambre de Commerce de la Mauritanie et l'OIM de 30 migrants mauritaniens de retour pour participer à des formations professionnelles et de programmes de réinsertion au travail.	<ul style="list-style-type: none">✓ Renforcement des services adaptés pour les migrants mauritaniens de retour. Le manque de solutions alternatives pour les cas complexes dont le retour n'est pas possible ou n'est pas l'option la plus conseillée. Le renforcement du système de protection aidera à la résolution de ce type de cas (enfants non accompagnés, personnes atteintes d'une maladie mentale, etc.).



en sorte que nos ressortissants soient accueillis et réadmis comme il se doit, dans le plein respect du droit fondamental de revenir dans son pays et de l'obligation faite aux États de réadmettre sur leur territoire leurs nationaux. Nous nous engageons enfin à créer des conditions propices à la sécurité personnelle, à l'émancipation économique, à l'inclusion et à la cohésion sociale dans les communautés, pour faire en sorte que les migrants puissent réintégrer leur pays d'origine de façon durable.”

Volet 3. Favoriser l'intégration des migrant(e)s et leur contribution au développement : Objectifs du Pacte 14, 15, 16, 19, 20 et 22

Objectif 14 - Renforcer la protection, l'assistance et la coopération consulaires tout au long du cycle migratoire

“Nous nous engageons à renforcer la protection et l'assistance consulaires offertes à nos ressortissants à l'étranger ainsi que la coopération consulaire entre les États, afin de mieux protéger les droits et les

✓ Les autorités mauritaniennes collaborent avec les consulats des pays d'origine quand il y a un migrant qui est dans une situation qui requiert l'assistance consulaire et avec les communautés migrantes pour trouver des solutions d'assistance alternatives à la détention administratives. Collaboration spécialement fluide avec la Gambie le Sénégal et le Mali.

✓ Capacité limitée de certaines représentations à cause du manque de moyens par rapport à la taille de la communauté (Gambie, Sénégal) ou à cause des problèmes administratives dans les pays d'origine (Mali).
✓ Besoin du renforcement du réseau de représentations consulaires de la Mauritanie à l'étranger pour



<p>intérêts de tous les migrants, à tout moment, et à utiliser les missions consulaires pour améliorer les échanges entre les migrants et les autorités des pays d'origine, de transit et de destination, conformément au droit international.”</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Les communautés grandement représentées en Mauritanie (Mali, Sénégal, Gambie, Maroc, Tunisie, Espagne, France) ont des ambassades et des représentations consulaires dans le pays permettant aux ressortissants de bénéficier de l'assistance consulaire.	<p>assister les Mauritaniens à l'extérieur, spécialement dans les pays où il y a des communautés de travailleurs à profil vulnérable (pays du Golfe).</p>
<p>Objective 15 – Assurer l'accès des migrants aux services de base</p> <p>“Nous nous engageons à faire en sorte que tous les migrants, quel que soit leur statut migratoire, puissent exercer leurs droits de l'homme en leur assurant un accès sûr aux services de base. Nous nous engageons en outre à renforcer les systèmes de prestation de services accessibles aux migrants, étant entendu que les nationaux et les migrants réguliers sont susceptibles de bénéficier d'une gamme de services plus étendue, tout en veillant à ce que toute différence de traitement soit fondée en droit, proportionnée et légitime, conformément au droit international des droits de l'homme.”</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Depuis 2018, le ministère de la Santé facilite l'inclusion des migrants dans le système de santé publique, qui sont également inclus dans la campagne nationale de vaccination contre la COVID19. A travers un accord-cadre convenu avec l'OIM.✓ Un circulaire du Ministère d'éducation a permis aux centres publics d'admettre tous les enfants en âge scolaire, sans distinction.✓ Plaidoyer du UNHCR pour l'inclusion des réfugiés au sein des programmes et services existants, inclusion effective avec accès des réfugiés aux services de santé, éducation (sf Mbera : système hybride), filets sociaux, etc. Appui du HCR en matière d'identification, d'information, de référencement, et d'appui aux plus vulnérables (remboursement des soins de santé, distribution de cash pour répondre aux besoins de base, etc.).✓ La Mauritanie est appuyée par l'UNICEF dans son système de protection de l'enfant dans 9	<ul style="list-style-type: none">✓ Élimination des discriminations envers les migrants dans l'application des procédures de protection sociale et aux services de base. Bien que les textes n'imposent pas des restrictions de nationalité, la pratique montre que certains services restent réservés aux nationaux. C'est le cas de l'accès gratuit à la santé pour les personnes sans ressources ou l'accès aux transferts d'argent des agences de protection sociale (Taazour).✓ L'accès à l'université et la formation professionnelle est aussi très limité ou inexistant pour les migrants en situation régulière.



United Nations
Network on Migration

régions dont les 3 de Nouakchott, Trarza, Nouadhibou, Assaba, Guidimakha, Hodh el Charghi et le Gorgol. Dans les régions frontalières et à Nouakchott un projet visant à améliorer l'accès à la justice pour les enfants en mobilité est en cours.

- ✓ En 2021, l'UNICEF a travaillé à l'identification et accompagnement de 1394 enfants en mobilité vers les services de protection. Renforcement des 7 centres gouvernementaux de protection et d'insertion sociale des enfants vulnérables du CPISE (Centre de Protection et d'Insertion Sociale Mauritanie) pour accueillir les enfants en mobilité.
- ✓ 4 One Stop Social Welfare Shops et des équipes mobiles vont être mises en place dans 4 régions (Nouakchott, Nouadhibou, Rosso et Selibaby) et offriront un paquet de services d'information, d'assistance légale et de soutien psychosocial aux enfants en mobilité.
- ✓ Le dispositif des familles d'accueil a été renforcé par l'élaboration du cadre juridique et des outils de suivi des familles qui accueilleront les enfants sans encadrement familial.
- ✓ Le ministère de la Santé mauritanien a été appuyé par l'UNICEF pour mise en œuvre des campagnes nationale de rattrapages de la vaccination pour les enfants de moins de cinq ans, de dépistage de la malnutrition, de



United Nations
Network on Migration

	<p>supplémentation en vitamine A et de déparasitage (campagne intégrée conduite en juin 2021).</p> <ul style="list-style-type: none">✓ En 2021 cinq campagne nationales de vaccination à la COVID-19, assorties d'opérations de sensibilisation communautaire à la COVID-19. Autant d'initiatives menées sur l'étendue du territoire touchant aussi bien les populations de migrants que les populations réfugiés, notamment dans le camp de réfugiés maliens de M'berra dans le district de Bassiknou, région du Hodh El Chargi.✓ Dialogue politique du Ministère de l'Education, UNICEF, l'UNHCR, et l'UNESCO pour l'intégration des refugies vivant en milieu urbain dans le système éducatif. Une revue est en cours pour élaborer une stratégie d'intégration des enfants refugies dans le Plan national de développement du secteur de l'Education (PNDSE) pour la décennie 2022-2030 en cours d'élaboration.	
<p>Objective 16 - Donner aux migrants et aux sociétés des moyens en faveur de la pleine intégration et de la cohésion sociale</p> <p>"Nous nous engageons à promouvoir des sociétés inclusives et unies en donnant aux migrants les moyens de devenir des membres actifs de la</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Grace à une collaboration entre autorités mauritaniennes, les agences du système des nations unies d'organisation nationales gouvernementales locales, mise en place en Mauritanie depuis 2013, 170 comités villageois dans les régions du Hodh Chargui, Guidimakha, Gorgol, Assaba et Hodh Gharbi. Les comités	<ul style="list-style-type: none">✓ Mise à échelle de la création des comités villageois dans les zones non encore couvertes et les zones transfrontalières. Nécessité de poursuivre l'encadrement des comités villageois à travers des



United Nations
Network on Migration

société et en encourageant l'engagement réciproque des communautés d'accueil et des migrants en ce qui concerne les droits et obligations de chacun, notamment le respect des lois nationales et des coutumes du pays de destination. Nous nous engageons en outre à améliorer le bien-être de tous les membres de la société en réduisant au maximum les disparités, en évitant toute polarisation et en renforçant la confiance placée par le public dans les politiques et les institutions relatives aux migrations, étant conscients que des migrants pleinement intégrés contribuent davantage à la prospérité."

villageois représentent une initiative innovante et citoyenne. Aujourd'hui, plus de 70% des membres de comités villageois sont composés des jeunes et des femmes. La responsabilisation des communautés pourra jouer un rôle indispensable dans la prévention, l'atténuation et la résolution des conflits communautaires dans les zones transfrontalières, sujettes à la transhumance.

- ✓ Le manque ou l'absence de structures d'organisation villageoises rend souvent difficile la résolution de conflits et limite l'accès aux ressources naturelles de certaines communautés vulnérables. C'est pour pallier cela que l'OIM depuis 2013 en collaboration avec les autorités et les ONGs locales accompagne la mise en place et la formation des comités villageois en Mauritanie.
- ✓ Les autorités ont très bien compris l'importance des comités villageois dans la prévention de conflits, la gestion des frontières et la facilitation des interventions, ce qui a valu la reconnaissance de comités créés dans la région du Hodh Chargui par le Wali (gouverneur) de ladite région. Les autorités soulignent dans cette décision (0002/17 janvier 2022), portant création de comités villageois, la nécessité d'étendre la création des comités

formations et des visites régulières. Poursuivre les échanges d'expériences entre les comités villageois.



	villageois à tous les Moughataa frontières de la Wilaya du Hodh Echargui.	
<p>Objective 19 – Créer les conditions permettant aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable dans tous les pays</p> <p>“Nous nous engageons à donner aux migrants et aux diasporas les moyens de renforcer leur contribution au développement, ainsi qu’à tirer parti des avantages que présentent les migrations pour le développement durable, et réaffirmons que les migrations recouvrent des réalités multiples qui revêtent une grande importance pour le développement durable des pays d’origine, de transit et de destination.”</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Depuis 2019, mobilisation d’experts de la diaspora pour appuyer le gouvernement dans les différents domaines dont notamment en gestion, en affaires sociales, en informatique, et en éducation universitaire et dans le plan national de réponse au COVID-19.✓ Entre 2019 et 2021, 19 membres hautement qualifié de la diaspora ont fait des retours temporaires en Mauritanie à travers 27 missions. A la lumière de la pandémie de la Covid-19, de ces 19 experts, il y a eu 12 professionnelles de sante qui ont appuyé le plan national de riposte de la Covid-19 en facilitant le transfert des compétences des personnels et institutions médicales, comblant le besoin des expertises spécifique des réanimateurs et en soutenant la création d’un Service d’Aide Médical Urgente (SAMU).✓ En 2019, création d’une plateforme d’échange et de partage d’information avec les membres de la diaspora mauritanienne (www.diaspora.mr), hébergé au sein de la	<ul style="list-style-type: none">✓ Les rencontres et l’organisation d’un forum afin d’impliquer la diaspora mauritanienne dans le processus d’élaboration de la stratégie d’engagement est impacté par les restrictions mises en place à cause de la pandémie. La recommandation est de privilégier, dans la mesure du possible, les rencontres/ réunions virtuelles afin d’avancer sur les initiatives.✓ Il est recommandé aussi d’effectuer une mise à jour continue de la plateforme www.diaspora.mr afin d’assurer une communication à jour avec les membres de la diaspora à travers cet outil et de démontrer l’engagement du gouvernement auprès de ses membres de la diaspora.✓ Le ministère de l’Enseignement supérieur, en charge de la gestion de la plateforme, devra aussi assurer une coordination avec les autres structures de l’état pour une



United Nations
Network on Migration

	<p>Direction de l'Informatique du Ministère de la Recherche Scientifique.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ En juillet 2021, l'Assemblée nationale de la Mauritanie a approuvé un projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi n° 112-61, du 12 juin 1961 portant code de la nationalité mauritanienne qui autorise les citoyens mauritaniens à détenir la double nationalité.✓ En 2021, avec l'appui de l'OIM, le gouvernement mauritanien a commencé, de façon participative, le développement d'une stratégie d'engagement de la diaspora avec la participation inclusive des diasporas mauritaniennes. Également à travers l'unité focalisé sur les investissements en Mauritanie – Agence de la Promotion des Investissements en Mauritanie – le gouvernement vise à accompagner sa diaspora dans la création de petites et moyennes entreprises.	<p>meilleure visibilité de la plateforme et des actions en cours ou prises au niveau gouvernemental.</p>
<p>Objective 20 - Rendre les envois de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux et favoriser l'inclusion financière des migrants</p> <p>"Nous nous engageons à rendre les envois de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux en continuant</p>		



United Nations
Network on Migration

d'établir des cadres normatifs et réglementaires qui favorisent la concurrence, la réglementation et l'innovation sur le marché des envois de fonds et en élaborant des programmes et des instruments qui favorisent l'inclusion financière des migrants et de leur famille tout en tenant compte de la problématique femmes-hommes. Nous nous engageons en outre à tirer le meilleur parti des transformations qu'occasionnent les envois de fonds sur le bien-être des travailleurs migrants et de leur famille, ainsi que sur le développement durable des pays, tout en ayant à l'esprit que les envois de fonds constituent une importante source de capitaux privés et ne sauraient être assimilés aux autres flux financiers internationaux comme les investissements étrangers directs, l'aide publique au développement ou les autres sources publiques de financement du développement."



Objective 22 - Mettre en place des mécanismes de portabilité des droits de sécurité sociale et des avantages acquis

“Nous nous engageons à aider les travailleurs migrants à tous niveaux de qualification à accéder à la protection sociale dans les pays de destination et à bénéficier de la portabilité des droits de sécurité sociale applicables et des avantages acquis dans leur pays d’origine ou lorsqu’ils décident de travailler dans un autre pays.”

- ✓ En décembre 2020, un accord a été signé entre Taazour (délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion) et l’OIM pour faciliter l’inclusion des migrants dans le système de protection sociale de l’état. Les migrants réguliers peuvent être enregistrés dans les listes de Taazour de personnes vulnérables en besoin d’assistance sociale.
- ✓ Fin 2021 coopération entre la Banque Mondiale, le UNHCR, avec appui technique du PAM permettant l’enregistrement de plusieurs communautés réfugiés de la région du Hodh El Chargui dans le Registre Social national et leur ouvrant l’éligibilité aux transferts monétaires pour les plus vulnérables.
- ✓ Le décret 022/2005 définit en termes généraux les modalités d’accès à certains droits socio-économiques, y compris l’accès à la sécurité sociale. Même si le décret offre un point d’entrée pour l’inclusion économique des réfugiés, ses dispositions n’ont pas été intégrées dans les lois nationales du travail et sont limitées dans la pratique.
- ✓ Dans le cadre de l’un des quatre projets du sous-guichet IDA-18 pour l’aide aux réfugiés de la Banque mondiale qui desservent les populations réfugiées et hôtes dans la région du Hodh El Chargui (camp de réfugiés de Mbéra et population hôte dans la moughataa de



United Nations
Network on Migration

	<p>Bassikounou), le projet de système de filet de sécurité sociale a inscrit les ménages de réfugiés dans le registre social national avec l'appui du HCR, ouvrant l'éligibilité aux transferts monétaires au profit des plus vulnérables, selon une catégorisation établie avec l'appui du HCR et du PAM.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ L'inscription des ménages réfugiés urbains par le registre social a démarré en 2021 et se poursuit en 2022, avec l'appui du HCR.	
--	---	--

Volet 4. Favoriser l'élaboration de politiques et le débat public fondés sur des valeurs et sur l'analyse des faits, et renforcer la coopération en matière de migrations : Objectifs du Pacte 1, 3, 7, 17 et 23

<p>Objectif 1 – Collecter et utiliser des données précises et ventilées qui serviront à l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits</p> <p>"Nous nous engageons à étoffer la base de données factuelles sur les migrations internationales en améliorant, par des investissements adéquats, la collecte, l'analyse et la dissémination de données précises, fiables et comparables, ventilées par sexe, âge, statut migratoire et toute autre caractéristique applicable</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ En septembre 2020, signature d'un accord-cadre entre l'ANSADE et l'OIM permettant d'exploiter conjointement des outils de collecte et des produits d'informations sur la migration.✓ En novembre 2021, avec l'appui de l'OIM, le gouvernement mauritanien a développé des procédures opérationnelles standardisées sur la transhumance.✓ En octobre 2019, trois études ont été développés et publiés par l'OIT (projet AMEM) sur les migrations de main d'œuvre depuis et vers la Mauritanie, Dont un état des lieux du système d'information sur les migrations	<ul style="list-style-type: none">✓ Manque de financement pour une plus large couverture géographique.✓ Importance d'exploiter les données collectées pour une meilleure prise en charge des besoins des migrants.✓ Recommandation d'améliorer les procédures d'analyse et de gestion des données et des risques ainsi que la coopération inter-agence UN dans ce domaine.
---	--	--



<p>à un contexte national donné, tout en défendant le droit à la vie privée conformément au droit international des droits de l'homme et en protégeant les données personnelles. Nous nous engageons en outre à faire en sorte que ces données favorisent la recherche, orientent l'élaboration de politiques cohérentes fondées sur la connaissance des faits ainsi qu'un débat public éclairé et permettent de suivre et d'évaluer efficacement le respect des engagements au fil du temps."</p>	<p>internationales de main d'œuvre depuis et vers la Mauritanie, une étude sur la présence et conditions de vie des mauritaniens à l'étranger (Cote d'Ivoire, France, Gambie, Mali et Sénégal), et une dernière étude sur les besoins de main d'œuvre et métiers en tension dans le secteur du BTP en Mauritanie</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Enquêtes menées par l'OIM depuis 2019 à nos jours pour la collecte de données sur la migration à Assaba, Brakna, Guidimagha, Gorgol, Hodh El Chargui, Hodh El Gharbi, Tagant, Trarza etc. ✓ Publication d'un profil migratoire national (MGI) produit avec l'appui de l'Economist Intelligence Unit en décembre 2019, coopération de l'OIM et le MIDEK ✓ 	
<p>Objectif 3 – Fournir dans les meilleurs délais des informations exactes à toutes les étapes de la migration "Nous nous engageons à intensifier nos efforts pour fournir, mettre à disposition et diffuser, dans les meilleurs délais, des informations exactes, accessibles et transparentes sur les aspects des migrations concernant les États, les populations et les migrants à tous les</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Finalisation de la nouvelle Stratégie Nationale de Gestion de la Migration (SNGM) et mise à jour du plan d'action, qui devront être approuvées par un comité interministériel en février 2022 après sa validation par les chefs de file techniques. ✓ Le gouvernement de la Mauritanie a pris des engagements publics visant à améliorer les informations disponibles au sujet de la migration. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer les procédures de la collecte de données et de la gestion des données entre autres à travers la coopération inter-agence. ✓ Améliorer le système de publication et diffusion publique des lois et procédures relatifs à la migration, spécialement des procédures relatives à la demande de permis séjour, à l'obtention du permis de travail et autres documents



<p>stades de la migration. Nous nous engageons en outre à utiliser ces informations pour élaborer des politiques migratoires porteuses d'un degré élevé de prévisibilité et de certitude pour tous les acteurs concernés."</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Des efforts sont en cours pour installer un système commun de collecte et partage de données aux points d'entrée gérés par la Police et la Gendarmerie.✓ L'Office National de Statistique de la Mauritanie (ANSADE) a annoncé l'inclusion de questions relatives aux migrants dans l'exercice de recensement de la population qui aura lieu en 2022.✓ Le système informatique OBOUR (système informatique du registre civil, des titres sécurisés et du registre des entrées et sorties du pays), géré par l'ANRPTS, a été upgradé en 2021 pour créer des bases de données séparés pour les étrangères afin de faciliter la collecte et analyse de données. Ce système devrait être installé dans tous les points d'entrée et les données collectés devraient être analysées et partagées au niveau central.✓ L'ANRPTS, en collaboration avec l'OIM, a créé des affiches et brochures informatives en français, anglais et arabe sur les procédures d'obtention des cartes de séjour et d'enregistrement des naissances.✓ En 2021, des formations ont été dispensés au profit de journalistes, éditeurs et producteurs locaux (télévision, radio etc.) sur le contexte migratoire en Mauritanie et le terminologie et outil de communication sur les questions de	<p>personnels. En générale, la divulgation des lois et procédures sur la migration devrait être amélioré pour avancer sur une sécurité juridique du migrant.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Emission de décisions administratives uniques pour les migrants, communication des décisions par voie officielle et établissement d'un mécanisme de recours administratif des décisions. Dans le même sens que la recommandation précédente, pour garantir la sécurité juridique du migrant, les décisions administratives concernant les expulsions, dénegation ou octroi de carte de séjour, etc. devrait être communiqués aux individus pour éviter le silence administratif et permettre la sécurité juridique.✓ L'utilisation de technologies et outils accessibles aux populations cibles demeure un grand défi.
--	---	--



United Nations
Network on Migration

	<p>migration tout en préservant la dignité et la protection des migrants. Campagnes de sensibilisation menées au profit des réfugiés sur leurs droits et obligations en Mauritanie.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Développement en 2021 d'un guide d'orientation à l'égard des migrants qui vise notamment à leur faciliter l'accès aux services disponibles en Mauritanie tels que l'aide alimentaire, l'hébergement, la santé, la documentation etc.✓	
<p>Objective 7 – S’attaquer aux facteurs de vulnérabilité liés aux migrations et les réduire</p> <p>“Nous nous engageons à répondre aux besoins des migrants qui risquent de se retrouver dans des situations de vulnérabilité en raison des circonstances de leur voyage ou des situations qu’ils rencontrent dans les pays d’origine, de transit ou de destination, en les assistant et en protégeant leurs droits de l’homme, conformément aux obligations que nous impose le droit international. Nous nous engageons en outre à défendre systématiquement l’intérêt supérieur de l’enfant, qui doit être une priorité dans toutes les situations où</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Avec le support du HCR et l’OIM, des procédures opérationnelles standard pour déterminer l’intérêt supérieur des enfants migrants et réfugiés ont été développés en 2019 et approuvés en 2020 par le MASEF.✓ Depuis l’approbation de ces procédures, tenue de 19 panels pour des cas d’enfants migrants et toutes les décisions définitives (retour au pays, réunification familiale) qui concernent les enfants non-accompagnés étrangers en Mauritanie passent par un panel DIS.✓ Le MASEF applique aussi une approche basée sur l’intérêt supérieur de l’enfant pour la gestion de cas, et ce principe est mentionné dans le Code de protection de l’Enfance et dans la Stratégie Nationale de protection de l’enfance. Le principe de l’unité familiale est maintenu dans les procédures, avec des	<ul style="list-style-type: none">✓ Le système légal qui régit la migration a besoin d’une réforme, plus concrètement la loi d’entrée et sortie de 1963. Il s’agit d’une des principales recommandations notées lors du processus de révision du plan d’action de la SNGM et pour lequel un axe spécifique est dédié.



United Nations
Network on Migration

des enfants sont concernés, et à être sensibles à la problématique femmes-hommes quand il s'agit de remédier aux vulnérabilités, notamment dans les cas de flux migratoires mixtes.”

retracements de la famille de l'enfant et la réunification, le cas échéant.

- ✓ Le MASEF, avec le soutien de l'OIM, l'UNICEF et ses partenaires, Mise en œuvre en cours d'un système de famille d'accueil pour les enfants migrants et déplacés. Il est prévu de conduire une expérience pilote en 2022 à Nouakchott et Nouadhibou. Ce système aidera à consolider des alternatives de prises en charges pour les enfants non-accompagnés respectueuses de leur intérêt supérieur. Au même temps, le MASEF à renforcer et recadrer les compétences des centres CPISE et une cellule pour la prise en charge des enfants migrants a été créée en 2021. Cette cellule accueille des enfants de façon temporaire.
- ✓ Le Mauritanie a approuvé en 2018 le Code de Protection de l'Enfance (loi 2018-018) et en 2020 la Stratégie nationale de protection de l'enfance, avec une approche inclusive des enfants migrants et le compromis de porter assistance et protection à tous les enfants sur le territoire, sans distinction d'après le statut.
- ✓ Appui de l'OIM aux OSC locales pour mettre en place des programmes d'assistance directe aux migrants en situation de vulnérabilité, avec des actions telles que l'assistance alimentaire, l'assistance à l'hébergement, l'assistance médical et l'assistance légal.



United Nations
Network on Migration

	<ul style="list-style-type: none">✓ Le ministère de la Justice en collaboration avec l'UNICEF travaille afin d'améliorer l'accès des enfants en conflit avec la loi à une justice pour mineurs répondant aux standards internationaux. Pour tous les enfants en contact avec la loi y compris les enfants en mobilité.✓ Renforcement en collaboration avec l'UNICEF des systèmes gouvernementaux de protection de l'enfance pour offrir des options de prise en charge alternative dans des familles d'accueil pour les enfants en mobilité et autres enfants vulnérables.	
<p>Objectif 17. Éliminer toutes les formes de discrimination et encourager un débat public fondé sur l'analyse des faits afin de faire évoluer la manière dont les migrations sont perçues</p> <p>"Nous nous engageons à éliminer toutes les formes de discrimination et à condamner et combattre les expressions, les manifestations et les actes de racisme, de discrimination raciale, de violence et de xénophobie visant tous les migrants et l'intolérance qui y est associée, conformément au droit international des droits de l'homme. Nous nous</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Afin de sensibiliser les populations sur la situation des enfants en mobilité, le MASEF a organisé une campagne de sensibilisation dans les villes de Nouakchott, Nouadhibou, Sélibabi et Rosso. Le but de cette campagne est d'améliorer la perception que les populations ont des migrants et de renforcer l'identification des enfants en mobilité par les systèmes de protection. Plus de 100 000 personnes ont été engagées dans un dialogue sur les besoins et droits à la protection des enfants en mobilité selon les principes de la jurisprudence islamique. UNICEF a appuyé la formation des relais communautaires, la reproduction des	



United Nations
Network on Migration

<p>engageons également à encourager un débat public ouvert, fondé sur l'analyse des faits et associant l'ensemble de la société, le but étant que la question des migrants et des migrations soit abordée de façon plus réaliste, humaine et constructive. Nous nous engageons enfin à protéger la liberté d'expression dans le respect du droit international, conscients qu'un débat ouvert et libre contribue à une compréhension globale des migrations sous tous leurs aspects."</p>	<p>outils de sensibilisation et l'organisation des activités au sein des communautés.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Formation en engagement de la société civil dans le débat public sur les migrations.✓ Entre 2019 et 2020, plus de 30 Organisations de la Société Civile du système de protection en été formé et sensibilisés aux sujets de la migration (protection de migrants, profil des migrants, assistance, etc.).	
<p>Objective 23 – Renforcer la coopération internationale et les partenariats mondiaux pour des migrations sûres, ordonnées et régulières</p> <p>"Nous nous engageons à nous entraider dans la réalisation des objectifs et des engagements énoncés dans le présent Pacte mondial en renforçant la coopération internationale, en donnant un nouveau souffle au partenariat mondial et en réaffirmant, dans un esprit de solidarité, qu'une approche globale et intégrée est la pierre</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Inauguration d'un centre de coordination tripartite (Mauritanie, Mali et Sénégal) interservices (Police, Gendarme et Douane) CCPDG prévu en mars 2022, premier dans la région.✓ Décembre 2020, réunion virtuelle multipartite avec des représentants des gouvernements de la Mauritanie, de la Gambie, du Sénégal, et du Mali : discussion de la problématique de la recrudescence de la migration irrégulière par de bateaux sur la route ouest-africaine et exploration des possibilités de coopération entre les 4 pays pour mitiger ce phénomène à	<ul style="list-style-type: none">✓ Un des défis majeurs constitue la lenteur des processus de mise en œuvre des actions initiative de coopération régionale.✓ Recommandation est d'avoir un suivi continu ou un programme de réunions régulier entre les pays concernés.✓ Recommandation d'avoir une coopération régionale et internationale pour une meilleure gestion des flux irréguliers sur les frontières.✓ Recommandation de créer un forum régional ouest-africain sur la



United Nations
Network on Migration

angulaire de migrations sûres, ordonnées et régulières, ayant conscience que nous sommes tous des pays d'origine, de transit et de destination. Nous nous engageons en outre à régler par une action concertée les problèmes rencontrés par les différents pays dans la mise en œuvre du Pacte mondial, ne connaissant que trop bien les obstacles particuliers auxquels font face les pays d'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays à revenu intermédiaire. Nous nous engageons enfin à renforcer la complémentarité du Pacte mondial et des politiques et mécanismes juridiques existants à l'échelle internationale, en mettant en œuvre le premier dans le respect des seconds, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba, où il est reconnu que les migrations et le développement durable revêtent de multiples facettes et sont interdépendants"

travers la lutte contre la contrebande et le trafic.

- ✓ Février 2020 protocole d'accord échangé entre la Mauritanie et les Émirats arabes unis instaurant dispense mutuelle de visa entre les deux pays.

lutte contre la traite des êtres humains et d'un forum régional de la route atlantique sur les opérations de recherche et de sauvetage.